**Commune de Lully**

**Avis à la population de Lully**

Nous vous informons que le guichet de l’administration communale sera à nouveau ouvert à la population

**dès le mardi 12 mai 2020 à 14h.**

Les horaires d’ouverture habituels sont inchangés soit :

**Mardi de 14h à 16h30 et Jeudi de 8h à 10h30**

Nous vous remercions de noter que les normes d’hygiène et de distance sociale doivent être respectées.

A ces fins, nous vous informons **qu’1 personne maximum** (accompagnée de son/ses enfant(s)) est autorisée à entrer dans la bâtiment communal en respectant les indications.

**Cependant, afin de limiter les contacts, nous vous invitons à continuer de privilégier les demandes par téléphone ou par e-mail pendant les prochains mois.**

Lully, le 5 mai 2020 La Municipalité

[www.lully.ch](http://www.lully.ch)

Contrôle des habitants : Greffe municipal :

021 801 21 60 021 801 21 59

habitants@lully.ch greffe@lully.ch